

LIFE CROAA



Cahier des charges Outils de communication

LIFE15 NAT/FR/000864

« LIFE CROAA – Control stRategies Of Alien invasive Amphibians »

Intitulé du marché : Élaboration d'une identité visuelle et d'un site internet pour le projet LIFE CROAA – Control stRategies Of Alien invasive Amphibians

Maître d'ouvrage : Société Herpétologique de France

Date limite de réception des offres : 24 février 2017 à 16h

Table des matières

Présentation du projet LIFE CROAA – Control stRategies Of Alien invasive Amphibians	3
▪ Le programme LIFE	3
▪ Présentation du projet LIFE CROAA.....	3
▪ L'équipe du projet	4
Objectifs du présent marché	5
Organisation générale du marché.....	6
▪ Lot n°1 : Élaboration de l'identité visuelle du projet	6
▪ Lot n°2 : Création d'un site internet.....	6
Modalités d'exécution.....	10
Options	10
Remise des propositions	10
Dépôt des candidatures	10

Présentation du projet LIFE CROAA – Control stRategies Of Alien invasive Amphibians

■ Le programme LIFE

Créé en 1992, le programme LIFE est un programme de financement de la Commission Européenne, dont l'objectif général est de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique et de la législation de l'Union Européenne en matière d'environnement et de climat, y compris l'intégration des objectifs en matière d'environnement et de climat dans les autres politiques, et promouvoir une meilleure gouvernance.

En 2013, un nouveau programme couvrant la période 2014-2020 a été établi. Il s'articule autour de deux sous-programmes : « Environnement » et « Action pour le climat ». Le sous-programme « Environnement » se décline en trois volets, dont le volet « Nature et Biodiversité », dans lequel s'inscrit le LIFE CROAA. Son objectif spécifique est de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique et de la législation de l'Union dans le domaine de la nature et de la biodiversité, y compris la stratégie de l'Union en matière de biodiversité à l'horizon 2020, et les directives 92/43/CEE et 2009/147/CE (Natura 2000).

■ Présentation du projet LIFE CROAA

Présentes dans un grand nombre d'écosystèmes continentaux et marins, les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont considérées comme une menace majeure pour la biodiversité et les services écosystémiques. Certains écosystèmes peuvent apparaître plus sensibles car déjà soumis à des stress d'origine anthropique importants. C'est le cas des zones humides continentales. L'introduction d'EEE est un facteur de perturbation supplémentaire susceptible d'augmenter fortement la probabilité d'extinction de populations déjà fragilisées et de modifier durablement le fonctionnement des zones humides ainsi que les services qu'elles rendent.

La Société Herpétologique de France (SHF) s'est associée à sept partenaires pour proposer un projet d'envergure nationale sur les Amphibiens exotiques envahissants présents en France. Le LIFE CROAA mettra notamment l'accent sur la prévention relative aux risques de nouvelles introductions, à la sensibilisation et à la formation des acteurs locaux. Deux espèces clairement identifiées aux échelles nationale et européenne comme étant des EEE portant atteinte aux espèces locales et aux équilibres écologiques feront l'objet d'actions de contrôle : le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) et la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*).

Le LIFE CROAA s'articule autour de cinq axes principaux :

- Prévenir le risque de nouvelles introductions d'Amphibiens exotiques,
- Créer un système de détection et d'évaluation précoce des introductions d'Amphibiens exotiques,
- Informer, sensibiliser et former les acteurs locaux,
- Contrôler les populations françaises de Grenouille taureau et de Xénope lisse,
- Diffuser l'approche générique développée dans le projet.

Informations-clefs

- ✓ *Durée du projet* : 6 ans (septembre 2016 – septembre 2022)
- ✓ *Budget global* : 3 430 179 €, dont 60% financés par la Commission Européenne
- ✓ *Co-financeurs français* : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Régional Centre-Val de Loire, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (via la DREAL Nouvelle-Aquitaine)
- ✓ *Bénéficiaire coordinateur* : Société Herpétologique de France
- ✓ *Bénéficiaires associés* : Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir-et-Cher, Communauté de Communes du Thouarsais, Cistude Nature, PNR Loire-Anjou-Touraine, PNR Landes de Gascogne, PNR Périgord-Limousin, Université d'Angers.

■ *L'équipe du projet*

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE (SHF)

La Société Herpétologique de France (SHF) est une association loi 1901 fondée en 1971 et agréée par le Ministère chargé de l'Environnement depuis 1978. Elle est également membre de la Fédération française des sociétés des Sciences Naturelles et, par son intermédiaire, de l'UICN. La SHF est un interlocuteur national privilégié pour les gestionnaires d'espaces naturels sur de nombreuses thématiques dont les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Elle a pour but de faciliter les rapports entre herpétologistes de langue française, de mieux faire connaître les Reptiles, les Amphibiens et leur rôle dans les équilibres naturels, de contribuer à une meilleure connaissance de l'herpétofaune française et de sa répartition, de protéger les différentes espèces et leur environnement, et d'améliorer les conditions d'élevage des Reptiles et des Amphibiens, notamment à des fins scientifiques.

Dans le cadre du LIFE CROAA, la SHF travaille en partenariat avec sept structures présentées ci-dessous.

CISTUDE NATURE (CN)

Cistude Nature est une association loi 1901, basée en Gironde, agréée au niveau régional au titre de la protection de la nature. Elle est aussi agréée comme association complémentaire de l'enseignement public, et comme association de jeunesse et l'éducation populaire.

Ses activités sont multiples et ont toutes pour objectif la protection de notre patrimoine naturel. Ses actions sont complémentaires : conservation des espèces menacées, gestion de milieux naturels, animations pour les scolaires ou le grand public, édition de guides et d'atlas, production de films...

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU LOIR-ET-CHER (CDPNE)

Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) est une association loi 1901.

Le CDPNE réalise diverses prestations pour le compte de donneurs d'ordre privés ou publics et fournit une assistance aux maîtres d'ouvrage : expertises environnementales, diagnostics environnementaux, génie écologique, gestion de sites naturels, rédaction de DOCOB, animations auprès des scolaires et du grand public.

.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS (CCT)

Créée le 22 décembre 1998, la Communauté de Communes du Thouarsais est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) situé dans le Nord-Est du département des Deux-Sèvres. Elle dispose d'un service dédié à la conservation du patrimoine naturel. Outre la gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Toarcien et du Centre d'interprétation géologique du Thouarsais, de quatre Espaces Naturels Sensibles (ENS), ce service s'investit dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (jussie, balsamine, ragondin...).

PNR LANDES DE GASCOGNE (PNRLG)

Le Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a été créé en 1970. Son territoire, à cheval sur les Landes et la Gironde, couvre 51 communes. La préservation des espaces naturels est une des priorités du Parc. Ainsi, son service « Patrimoine naturel » s'investit dans la protection et la restauration des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques en vue de conforter la biodiversité de son territoire.

PNR LOIRE-ANJOU-TOURAIN (PNRLAT)

Créé en 1996, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 141 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales. Dans une mosaïque de paysages abritant des milieux naturels remarquables, la première mission du Parc est de préserver et protéger un patrimoine d'une exceptionnelle richesse. Mais il s'agit surtout de valoriser ce patrimoine et de favoriser un développement économique et social harmonieux de son territoire.

PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN (PNRPL)

Le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin est un syndicat mixte de collectivités territoriales créé en 1998 ; il regroupe 78 communes, dans deux départements : la Dordogne et la Haute-Vienne.

Le Parc a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. Il se fixe comme objectifs d'améliorer la qualité de l'eau, préserver la biodiversité, valoriser durablement les ressources locales, lutter contre le changement climatique et dynamiser l'identité et les liens sociaux.

UNIVERSITÉ D'ANGERS (UA)

L'Université d'Angers est une université publique française. Elle accueille environ 33 000 étudiants répartis dans plusieurs établissements. L'Université d'Angers en rassemble plus de la moitié avec 21132 étudiants en 2013 : un effectif en croissance continue depuis 2001-2002. Le GECCO (Groupe Écologie et Conservation des vertébrés) est un des laboratoires de l'Université d'Angers dont une partie des travaux de recherche porte sur les Amphibiens et sur leur conservation.

Objectifs du présent marché

La communication sur les programmes européens qu'elle finance est une priorité pour l'Union Européenne. Elle doit permettre d'informer le public sur l'action de cette dernière pour l'environnement, tout en promouvant les acteurs impliqués et en créant des synergies avec d'autres parties prenantes ou initiatives.

L'objectif du présent marché est de faire connaître le projet LIFE CROAA au grand public, aux différents partenaires et aux autres parties prenantes, et de valoriser les actions qui s'y rattachent, en élaborant :

- Une identité graphique propre au projet LIFE CROAA (logo et charte graphique) ;
- Un site internet d'information et de valorisation des actions menées dans le cadre du projet.

La SHF est le bénéficiaire principal de ce projet et responsable de sa mise en œuvre. L'identité visuelle devra exprimer clairement le lien entre la SHF et les sept bénéficiaires associés, présentés plus haut.

Organisation générale du marché

Le projet LIFE CROAA est conduit par la SHF. La coordinatrice technique du projet, la coordinatrice administrative et financière du projet et le directeur de la SHF constituent l'équipe coordinatrice du projet. Ils se tiendront à la disposition du ou des prestataires pour fournir tout élément graphique, texte, ou supports utiles à la phase de conception.

- *Lot n°1 : Élaboration de l'identité visuelle du projet*

DESCRIPTION

La SHF souhaite créer une identité visuelle spécifique au projet LIFE CROAA. Celle-ci devra comprendre un logo ainsi qu'une charte graphique qui sera déclinée sur tous les supports de communication du projet (site internet, brochures, posters, guides et rapports techniques...).

Ces deux éléments devront faire référence, autant que possible, à l'ensemble des bénéficiaires du projet.

OBJECTIFS

Le prestataire devra créer une identité graphique intégrant les enjeux environnementaux mis en exergue par le LIFE CROAA concernant la préservation des peuplements aquatiques locaux menacés par les Amphibiens exotiques envahissants. L'identité visuelle devra également permettre d'identifier les structures impliquées que sont, dans l'ordre d'importance, le bénéficiaire coordinateur (SHF) et les bénéficiaires associés présentés plus haut (CCT, CDPNE, CN, PNRLAT, PNRLG, PNRPL, UA).

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- Un logo ;
- Un guide d'utilisation des éléments graphiques intégrés à la nouvelle charte avec des exemples de mises en forme sur divers supports de communication. Les logos LIFE et Nature 2000 devront obligatoirement apparaître dans la charte graphique proposée ;
- Une valise numérique comportant tous les éléments graphiques sous formats utiles à tous supports de communication.

- *Lot n°2 : Création d'un site internet*

PRÉSENTATION DU PROJET DE SITE INTERNET

Dans le cadre de l'élaboration du site Internet du projet, la SHF aura pour rôles :

- De valider les phases de choix (graphisme, ergonomie, fonctionnalités, contenus),
- De garantir le respect du cahier des charges,
- De veiller au respect des délais,

- De fournir le contenu de base nécessaire (textes, logos, images, photos) au bon déroulement du projet.

Le prestataire devra :

- Être force de propositions dans les choix techniques,
- Proposer un planning de réalisation,
- Concevoir et réaliser le site Internet,
- S'engage à respecter les délais de création du site.

OBJECTIFS DU SITE INTERNET

Le site Internet du projet LIFE CROAA devra répondre à différents objectifs :

- Objectifs de communication
 - Communiquer le plus largement possible sur le projet et ses objectifs, les actions menées, les espèces concernées (la Grenouille taureau et le Xénope lisse),
 - Améliorer les connaissances des différents publics visés, notamment en permettant le téléchargement des documents produits dans le cadre du programme.
- Objectifs de contenus
 - Guider et orienter les professionnels : accès aux documents techniques réalisés,
 - Sensibiliser sur les espèces concernées,
 - Guider et orienter les personnes en quête d'informations : accès aux documents (ex : lettres d'information), renseignements, actualités.
- Objectifs fonctionnels
 - La navigation dans le site doit être simple, l'accès à l'information rapide et aisé,
 - Le référencement doit être efficace et permettre au plus grand nombre d'accéder au site Internet et aux informations qu'il contient,
 - La SHF doit être autonome dans l'administration du site Internet, sa mise à jour doit pouvoir se faire facilement par des personnes non spécialistes. La solution technique proposée devra donc en tenir compte.

CONTENU DU SITE INTERNET

La SHF s'engage à fournir au prestataire l'ensemble des documents existants et des textes concernant le projet LIFE CROAA. La SHF fournira les photographies à intégrer dans le site mais elle comptera sur le prestataire pour apporter ou réaliser toutes autres illustrations (icônes, symboles, animations, etc). Dans la mesure du possible, toutes les données seront traitées sous format informatique.

La page d'accueil sera conçue comme une page de type portail permettant un accès direct aux différentes rubriques.

Le site devra être simple et l'information accessible rapidement, selon une proposition d'arborescence que la SHF fournira. La SHF pourra s'appuyer sur le prestataire et son expertise pour l'élaboration de celle-ci.

Ce site sera une vitrine du programme LIFE, et aura une visée nationale et internationale. Il devra obligatoirement comporter les logos LIFE et Natura 2000.

- Fonctionnalités génériques :
 - Le site contient le socle commun fonctionnel totalement intégré aux usages (fil d'Ariane, moteur de recherche, contact, impression, retour à l'accueil...),
 - Vidéos.
- Fonctionnalités spécifiques :
 - Événements à venir, newsletter, espace réservé,
 - Site bilingue.
- Graphisme et ergonomie :
 - Le prestataire fournira deux propositions de zoning à valider par la SHF, suivi d'un nombre illimité d'itérations du zoning retenu. Le but du zoning est de vérifier que le site est conforme aux objectifs,
 - Site en « Responsive Web Design » (RWD),
 - Appliquer la charte graphique au site (webdesign en lien avec la charte graphique – cf. lot n°1).

AUTRES PRESTATIONS

- Dépôt du nom de domaine et adresse mail

Actuellement, aucun nom de domaine n'a été attribué. Il conviendra au prestataire d'inclure dans son devis le dépôt du nom de domaine et ce pour une durée de 11 ans (septembre 2027). Le choix final du nom de domaine de ce site internet sera fait par la SHF.

- Hébergement

Le prestataire devra assurer l'hébergement de ce site sur 11 ans, à partir de sa mise en service. Cet hébergement pourra faire l'objet d'un contrat après la fin du marché.

- Référencement

Le prestataire devra être capable de s'adapter à tout type de système de navigation. De plus, il s'engage à ce que le site Internet généré avec son système soit compatible avec les principaux navigateurs. Afin que le site soit parfaitement référencé sur les principaux moteurs de recherche du web, il sera nécessaire de définir une stratégie de référencement. Aussi, les pages du site devront être référencées individuellement. Chaque page sera bâtie pour optimiser et faciliter son référencement sur le web. Le prestataire précisera sa stratégie en matière de référencement et réalisera le référencement du site sur les principaux moteurs et annuaires de la toile.

- Mises à jour

La maintenance et la gestion du contenu du site doivent être simples afin de pouvoir être réalisées de manière autonome par les personnes de la SHF. Le prestataire devra fournir un tutoriel didactique d'utilisation et de mise à jour du site et prévoir une formation à destination de deux ou trois personnes de la SHF.

Il est primordial qu'une gestion des droits d'accès et de modification des pages par profil soit intégrée dans la partie administration du site.

▪ Maintenance

Le prestataire proposera sa solution de maintenance, tant sur les différents problèmes qui peuvent survenir au cours de la durée de vie du site (septembre 2027) qu'en matière de développement de nouveaux outils non prévus dans le cahier des charges initial. Il devra préciser, à titre indicatif, le taux horaire et les délais d'intervention pour chaque prestation. Cette maintenance pourra faire l'objet d'un contrat après la fin de garantie du marché.

▪ Duplication du site pour la version anglaise

La solution technique proposée par le prestataire devra intégrer le fait que le site sera traduit, en partie ou entièrement, en anglais. Les versions française et anglaise du site devront être portées par la même adresse. Le passage de la version française à la version anglaise, et inversement, devra se faire de façon rapide, directe et aisée.

LIVRABLES ET ATTENDUS

Les pièces à livrer par le prestataire pendant et après la réalisation du site sont les suivantes :

- En début de mission, le planning de réalisation avec un engagement sur la date limite de mise en ligne,
- Deux propositions de zoning à valider par la SHF, suivi d'un nombre illimité d'itérations du zoning retenu,
- Présentation technique de l'outil,
- Présentation du Back Office choisi,
- Preuves des déclarations (récépissé CNIL, copies d'écran des déclarations annuaires et moteurs, fiche descriptive du nom de domaine),
- Date de mise en ligne : une version simplifiée devra être mise en ligne pour le 12 mai 2017. Cette version simplifiée (« site vitrine ») devra comprendre *a minima* la présentation du projet et de ses actions, du programme européen LIFE et des partenaires, ainsi qu'un onglet « contact ». La version finalisée, comprenant toutes les fonctionnalités, devra être livrée pour le 30 juin 2017 au plus tard (signature d'un bon de livraison attestant de la fin du travail conformément au cahier des charges).

PROPRIÉTÉS ET DROITS

Tous les droits de propriété intellectuelle, dont les droits de marques, droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, droits sur le contenu des bases de données, afférents aux développements spécifiques réalisés par le prestataire pour la SHF devront être la propriété de la SHF. Par conséquent, la SHF sera libre de modifier ou reproduire l'ensemble des pages du site Web, les fichiers, programmes ou autres composantes et ce pour une durée illimitée.

Par ailleurs, les mentions légales du site Internet devront précises :

- Le numéro certifiant l'inscription de la SHF à la CNIL,
- Le nom du responsable éditorial,
- Le nom et les coordonnées de l'hébergeur,
- Le nom du webmaster,
- Une note sur la propriété intellectuelle.

VÉRIFICATION DES SERVICES RENDUS ET RÉSILIATION DU MARCHÉ

Le prestataire devra prévoir une période de VSR de 3 ou 6 mois.

La SHF se réserve le droit de résilier le marché dans le cas où :

- La qualité de la prestation ne serait pas satisfaisante,
- Le titulaire ne respecterait pas les prescriptions du présent cahier des charges

Modalités d'exécution

Les délais d'exécution du marché sont fixés de la manière suivante :

- Lot n°1 : Le logo et la charte graphique devront être livrés au plus tard le 24 mars 2017.
- Lot n°2 : Une version simplifiée du site internet (« site vitrine » avec *a minima* : présentation du projet et de ses actions, du programme européen LIFE, des partenaires, contact) devra être mise en ligne au plus tard le 12 mai 2017. La version complète du site devra être mise en ligne au plus tard le 30 juin 2017.

Options

La proposition de prestations optionnelles est autorisée.

Remise des propositions

La proposition technique et financière devra comprendre :

- La démarche d'intervention proposée, incluant les étapes clés de la réalisation. Le prestataire pourra répondre à l'ensemble des lots ou à un des deux lots et former un groupement si besoin.
- Le planning prévisionnel de la réalisation de l'opération (le planning sera validé en début de mission par l'équipe coordinatrice de la SHF).
- Le nombre de jours d'intervention indicatif pour mener à bien l'opération.
- Le chiffrage des différents lots (chaque poste de dépense et chaque élément optionnel devront clairement apparaître sur le devis).
- Une liste de références de travaux similaires.
- La constitution de l'équipe projet, accompagnée des CV des personnes impliquées.

L'offre devra mentionner impérativement la référence du projet : « LIFE15 NAT/FR/000864 – LIFE CROAA ».

L'analyse de ce marché se fera selon les critères principaux suivants :

- Le prix (40%),
- La solution technique envisagée (40%),
- Les compétences de l'équipe et références (20%)

Dépôt des candidatures

Les candidatures devront parvenir au maître d'ouvrage au plus tard le 24 février 2017 à 16h, par voie postale ou électronique.

Les offres sont à adresser à :

Société Herpétologique de France
Programme LIFE15 NAT/FR/000864
Lieu-dit « Aux Tucoulets »
32360 Peyrusse-Massas

Ou à l'adresse électronique de Christophe EGGERT (christophe.eggert@lashf.org) **ET** de Myriam LABADESSE (myriam.labadesse@lashf.org).

Date limite de réception des offres fixée au 24 février 2017 à 16h (le cachet de la poste faisant foi)

Pour obtenir toute précision complémentaire, les candidats pourront envoyer leur demande par voie électronique uniquement entre le 6 et le 10 février 2017 à l'adresse suivante : myriam.labadesse@lashf.org

IMPORTANT

Préciser impérativement dans la proposition financière la référence suivante : « LIFE15 NAT/FR/000864 – LIFE CROAA ».